



Changement de gerant de sarl

Par **annabelle26**, le **10/04/2013 à 08:57**

Bonjour , actuellement responsable d'une agence immobilière , sous la forme d'une SARL avec un gérant non actionnaire porteur de sa carte professionnelle . Le gérant veut donner sa démission mais je n'ai pas encore ma carte d'agent immobilier . Que dois-je faire ? Merci pour votre réponse

Par **nohky**, le **10/04/2013 à 09:08**

Bonjour, je ne comprends pas votre question, c'est une question de droit ou vous voulez des conseils en gestion d'entreprise ?

Par **annabelle26**, le **10/04/2013 à 13:05**

bonjour juste un conseil en gestion d'entreprise Cordialement

Par **nohky**, le **10/04/2013 à 17:53**

Bonjour, je comprends de ce que vous indiquez que vous ne pouvez pas travailler sans un agent immobilier, gérant (ou peut-être salarié ?) faute d'avoir une carte professionnelle. Votre propre carte, pouvez-vous l'obtenir dans des délais raisonnables ? Pouvez-vous confortablement attendre ce moment-là sans faire tourner votre SARL ? S'il y

a un non à l'une de ces questions, il faut charger un agent "encarté" qui accepterait de s'associer avec vous. Evidemment vous pouvez le salarier, mais peut être le motiverez vous plus à rester si vous parvenez à le faire investir dans la SARL...

Par **annabelle26**, le **11/04/2013** à **08:53**

Bonjour , je devrais , si tout va bien obtenir ma carte professionnelle d 'ici 3 à 4 mois, ma question portait sur ce laps de temps ,je pense que sa démission sera effective qu ' une fois que j 'aurai ma propre carte . Merci pour vos conseils